



FRANÇOIS LAURENS/HANS LUCAS VIA AFP

L'engouement pour les panneaux solaires a été tel qu'il a provoqué l'arrivée de prix négatifs sur les marchés.

« Cette offre permet d'optimiser l'utilisation des appareils électriques du logement, explique Vincent Maillard, le président d'Octopus Energy France. Le chauffe-eau par exemple, le chauffage ou encore la recharge de la voiture électrique. »

De quoi utiliser directement jusqu'à 90 % de l'électricité produite par les panneaux. En adaptant ses habitudes de consommation, une batterie peut ainsi permettre à un particulier de vivre pratiquement en autonomie électrique. Au point de ne plus avoir besoin, une grande partie du temps, de soutirer de l'électricité du réseau.

Vivre pratiquement en autonomie électrique

« En cas de coupure, la batterie peut également prendre momentanément le relais », précise également Sylvain Le Falher, cofondateur du comparateur Hello Watt, qui propose lui aussi la pose de « combos panneaux + batterie ». Cela permet aux habitants d'une maison dûment équipée de continuer à vivre, s'éclairer et se chauffer normalement pendant plusieurs heures, « soit bien au-delà du temps moyen d'une interruption de fourniture d'électricité en France », précise encore cet expert du secteur.

Autre avantage : une batterie permet également de diminuer le surplus d'électricité que les particuliers détenteurs d'un dispositif d'autoconsommation revendent à EDF OA (pour Obligation d'achat), une filiale d'EDF. Car au fil des années, ce tarif de rachat, fixé par les pouvoirs publics, a diminué drastiquement. Il doit encore de chuter de 12 à 4 centimes par kilowattheure (cts/kWh), avec la parution d'un arrêté prévu ce jeudi. Quand le tarif réglementé (tarif bleu) d'EDF, payé par le consommateur, est lui proposé à 20 centimes.

Au fil du temps, il devient donc nettement moins avantageux de revendre le surplus de l'électricité produite par ses panneaux et non consommée par son logement à EDF. D'où le choix des pouvoirs publics de chercher désormais à privilégier le stockage. « Nous proposons néanmoins à nos abonnés Solar Plus la possibilité de racheter leur électricité pendant trois ans supplémentaires à l'ancien tarif, soit 12 cts/kWh, précise Vincent Maillard, d'Octopus. Histoire de rendre la transition plus douce. »

explique-t-il. Puis on enchaîne avec le lave-linge. »

Avec la modification du niveau des aides, tout l'enjeu pour Julien sera de consommer le maximum d'électricité produite par ses panneaux. Et donc d'en revendre le moins possible à EDF, surtout si le tarif baisse.

« On a un peu le sentiment de se faire avoir, regrette-t-il. Quand j'ai signé le devis, avec les panneaux, l'onduleur et l'installation, j'en avais pour 6 200 €. Moins 660 € d'aide à l'investissement. Sauf qu'aujourd'hui, elle pourrait être réduite à 240 €, en fonc-

tion du moment où je recevrai l'autorisation de raccordement par Enedis, le distributeur d'électricité. »

Idem pour le tarif de rachat, qui passerait de 12 à 4 centimes le kilowattheure (kWh). Julien fait le calcul : pour amortir son investissement, il lui faudra sans doute une douzaine d'années, et non plus neuf. Sur la durée de vie de ses panneaux, à savoir vingt-cinq ans, il pourrait ainsi perdre entre 2 000 € et 3 000 €.

Malgré tout, Julien ne regrette pas son investissement. « On ne fait pas ça juste pour les économies, mais aussi pour participer à la transition écologique. » D'ailleurs, il réfléchit déjà à la suite. Qui passera, il en est sûr, par le stockage. « Je me suis renseigné sur les batteries. Pour le moment, c'est trop cher. 2 600 € pour un modèle de batterie de 7 kWh reconditionné. Ça me prendrait onze ans pour la rentabiliser, et elle n'a pas cette durée de vie. Mais je compte sur une évolution rapide de technologie. »

E.B.

STOCKAGE | Bientôt la révolution

TROP CHÈRE, pas assez fiable... La batterie est devenue l'arlésienne du solaire. Depuis des années, elle doit révolutionner le secteur en permettant aux ménages équipés de

panneaux de consommer en priorité l'électricité qu'ils produisent. Ou d'opter pour son stockage, et l'utiliser de façon différée, la nuit par exemple. Sauf que la bascule se fait attendre. Moins de 5 % des ménages français équipés de panneaux y ont adjoint un tel dispositif. À cause du coût encore trop élevé, pour une durée de vie jugée insuffisante.

Une poignée d'opérateurs du secteur commencent néanmoins à proposer des « packages » intéressants, réunissant à la fois l'installation de panneaux solaires et une batterie. Dernier en date, le fournisseur de gaz et d'électricité Octopus (ex-Plüm), qui sort ce jeudi son offre Solar Plus, incluant une batterie « pilotable ». Son prix ? Il 572 € TTC pour 6 panneaux, soit 3 kilowatts-crête (kWc), plus une batterie de 6,9 kilowattheures (kWh) ; ou 16 608 € pour 12 panneaux, soit 6 kWc, avec la même batterie de 6,9 kWh.

L'ÉTAT NE VEUT PLUS RACHETER NOTRE SURPLUS D'ÉLECTRICITÉ PRODUITE PAR LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES...

TU VOIS QU'ON AURAIT DÙ GARDER LA TESLA POUR UTILISER TOUT CE COURANT.



Carbon

Quand j'ai signé le devis, [...] j'en avais pour 6 200 €. Moins 660 € d'aide à l'investissement. Sauf qu'aujourd'hui, elle pourrait être réduite à 240 €.